

Commune de

Blonay – Saint-Légier

LA MUNICIPALITÉ

INTERPELLATION

Blonay, le 18 octobre 2024

Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Michèle Perrelet, déposée lors de la séance du Conseil communal lors de sa séance du 24 septembre 2024, intitulée « Place de jeux aux Chevalleyres »

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 24 septembre 2024, Mme la Conseillère communale Michèle Perrelet a déposé une interpellation sous le titre « Place de jeux aux Chevalleyres ».

Cette interpellation faisait suite au dépôt d'une pétition et un dépôt de signatures, lors d'une séance du Conseil communal de Blonay, en 2021 (voir documents annexés).

Quatre questions étaient posées par l'interpellante, soit :

- Quel est le dicastère responsable pour cette démarche ?
- Qu'allez-vous entreprendre concrètement et quand afin de trouver une solution ?
- Quand pourrez-vous nous donner une indication de la direction dans laquelle nous pourrons avancer et en informer les familles des Chevalleyres ?
- Y a-t-il eu des démarches dernièrement concernant une place de jeux autour du Cèdre avec peutêtre notre responsable communication?

Considérations générales

Tenant compte du titre et du propos introductif de l'interpellation de la conseillère communale Michèle Perrelet, la présente réponse aura également valeur de réponse à la pétition de Giulia Martelli Lucchetta (9 ans). Revêtue d'une septantaine de signatures d'enfants et d'adultes des Chevalleyres, cette pétition a été renvoyée par le Conseil communal de Blonay, à la Municipalité, en avril 2021. Elle demandait, rappelons-le, l'édification d'une place de jeux dans ce hameau de notre commune.

Réponses aux questions

- 1. La problématique concerne les deux dicastères et services communaux des Espaces publics (SEP) et de l'Urbanisme et des travaux (SUT). Bien évidemment, il ne saurait être question d'aménager une place de jeux publique avant d'avoir trouvé (achat/servitude/droit de superficie/...) un terrain adéquat et légalisé, ce qui est du ressort du SUT. Prévoir l'aménagement d'une place de jeux et l'équiper avec des installations conformes aux normes de sécurité est de la compétence du SEP. Ces deux conditions réunies, après une planification financière, un préavis pourrait alors être présenté par la Municipalité au Conseil communal.
- 2. Comme déjà répondu à plusieurs demandes informelles de Mme Perrelet, en sa qualité de conseillère communale et de présidente de l'association de quartier « Pro Chevalleyres », la Municipalité élue en 2022 a hérité de ce dossier pour lequel elle n'a, à ce jour, aucune solution « toute faite » à proposer.

La Municipalité est pleinement consciente de l'absence actuelle d'une place de jeux dans le hameau des Chevalleyres. Cela depuis la fermeture définitive, au printemps 2013, de la place de jeux du Grand Cèdre édifiée sur une parcelle privée, malgré les tentatives de négociations entre la Municipalité de l'époque et la propriétaire de la vaste parcelle concernée. Notre commune ne possède à ce jour que 3 petites parcelles aux Chevalleyres, dont une seule en zone à bâtir, à savoir celle qui accueille l'édicule public au début du Chemin du Pré-des-Planches.

A ce jour, aucun propriétaire du secteur concerné des Chevalleyres n'a manifesté un intérêt en vue de l'édification d'une place de jeux publique, que ce soit par la vente d'une parcelle ou l'inscription d'une servitude en faveur de notre commune sur un terrain légalisé (et donc non agricole ou forestier).

3. La seule « avancée » est celle qui est ressortie de l'atelier participatif no1 (11 octobre 2022) autour du projet de Plan communal d'affectation (PACom) « hors centre ». En effet, ce soir-là, la majorité des participants a clairement identifié, comme élément manquant dans les hameaux « hors centre » de notre commune, le manque d'espaces publics de rencontre et de places de jeux. De même, la majorité des participants a identifié le parc de la Colonie des Chevalleyres (Centre de vacances et école à la montagne de la Ville de Lausanne) comme un espace public de verdure à valoriser, en le rendant accessible à la population.

Dans les conclusions de cette soirée d'échanges du 11 octobre 2022, le Bureau d'urbanisme Repetti relevait que « Une des préoccupations qui ressort fortement de cet atelier participatif est le manque d'espace de rencontre pour les habitants et de places de jeux pour les enfants. Beaucoup de participants évoquent « le Cèdre », ancien espace semi-public où les habitants pouvaient se rencontrer. Les participants regrettent également que les espaces de parc et place de jeu de la Colonie de Lausanne soient fermés au public, alors qu'ils sont au cœur des Chevalleyres. »

Le projet de PACom hors centre en cours d'élaboration prévoit effectivement la possibilité d'aménager deux places de jeux et espaces publics, si opportunités, au hameau du Péage ainsi qu'au centre des Chevalleyres. Mais encore faut-il que ce plan soit validé par les autorités compétentes, cantonales et communales, prochainement. Il est toutefois prématuré d'évoquer les parcelles concernées alors qu'elles sont actuellement colloquées, tout ou partie, en « zone réservée ».

4. Comme évoqué à plusieurs reprises, un projet de réaménagement de la parcelle privée du Grand Cèdre n'est pas du tout d'actualité, ce d'autant plus que ce terrain est situé en zone agricole et, de surcroît, exploité par des fermiers. Et ce n'est pas le chargé de communication de notre commune, qui, malgré toute sa bonne volonté, pourra modifier la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire et ses déclinaisons cantonales et communales, actuelles ou à venir!

Nous espérons avoir ainsi répondu à l'interpellation de la conseillère communale Michèle Perrelet, de même qu'à la pétition de Giulia Martelli Lucchetta, jeune habitante des Chevalleyres.

Nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Decal

Le secrétaire

J. Steine

Annexes mentionnées

Délégation municipale :

M. Jean-Marc Nicolet, municipal M. Thierry George, municipal

Famille Martelli Lucchetta

Chemin des Fontanettes 19a, 1807 Blonay | +41 79 515 4599

A l'attention : du Syndic, de la Municipalité et du Conseil communal

de la commune de Blonay

Blonay, le 23 avril 2021

Objet : pétition pour la création d'une place de jeux dans le quartier des Chevalleyres

Mesdames, Messieurs, bonjour.

Par la présente, nous portons à votre attention la pétition de notre fille Giulia Martelli Lucchetta.

Giulia, âgée de 9 ans, habite avec nous aux Chevalleyres depuis l'âge de 6 ans et est élève en classe 5P à La Chiésaz. L'absence d'un espace pour les enfants dans notre quartier ne lui permet pas de rencontrer ses amis après l'école ou pendant ses jours de congé, et ne permet pas non plus aux parents de laisser leurs enfants sortir en les sachant dans un endroit protégé.

Giulia a vu l'impact de cette situation sur son petit frère Enea de 3 ans, obligé à descendre en train ou en voiture au parc du château ou bien à l'Ancien Stand pour jouer, et elle a nous demandé comment elle pouvait s'engager pour obtenir un espace dédié aux enfants du quartier.

La pétition est née de cette manière, d'abord pour initier notre fille à une expérience d'engagement civique utile et éducative. Ensuite, la nouvelle se répandant comme traînée de poudre, elle a rapidement rencontré la sympathie et le soutien de citoyens du quartier jusqu'à prendre une ampleur bien au-delà des attentes.

C'est avec grand plaisir que nous, Federica et Francesco, soutenons fortement l'initiative de notre fille. Giulia, nous parents et les signataires de la pétition demandent que la Municipalité et le Conseil communal utilisent les pouvoirs qui leur sont attribués (réglementaires et financiers notamment) afin qu'une place de jeux pour enfants puisse être réalisée aux Chevalleyres, qui n'en possède aucune, et demandons au Syndic, à la Municipalité et au Conseil Communal de la considérer avec toute l'attention requise.

Giulia et nous restons à votre complète disposition pour tout renseignement et contact qui se rendra éventuellement nécessaire pour la poursuite de cette démarche.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

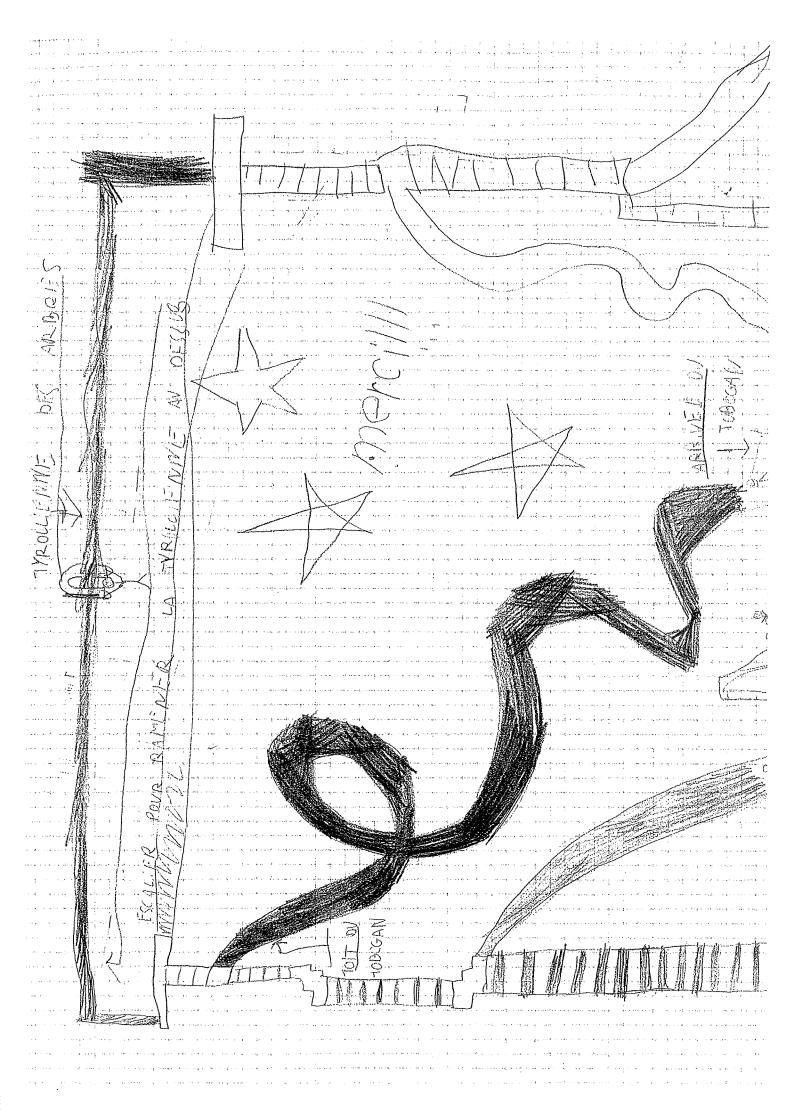
Federica Martelli

Francesco Lucchetta

Giulia et Enea Martelli Lucchetta

GIUCIA

CHer monsieur le maire Je m'Appelle Giulia, J'Ai neur ans et j'Habite Au CHEMATTE MED. comme vous le savez dans notre outrier 11-n/2-a par d'expace pour les enfants. Moi et mes amis aimenionts bien avoir une place de jeux dans notre ovantier pour pouvoir nous rencontrer après l'ecole et pendant les vacances. Merci beaucoup de votre Attention!



Deborah La Mendole Alexandre Gilbrits & de des Charalleyr GIL FONTANNAZ ALINE LOB LOU FON TANNAZ COLING FONTAMNAL ELLA FONTANNAZ A-Marie BERNER All Berne Violat Enc Atriba. DIAZ BROSSO S NAVARRO CARINE Myudley NAVARO PERENTE ROCHAT Luane Aude Stherhan May

signature des parents c pour une place be Denx) Wedon't PANCESCE Dencina Truddi Violeta Hopi OM CHARLETT Ville. Sillia Democre Gierre- Alesy Hope Bisnie We MARTELLI FEDERICA 4COIRA BON WATES Howeighte 07,670 65531 Mienoto Alrowelle Hours Fe) YANNICK BON MELLINO ANTONELLA yamas on Walt Nicolas 079 818 84 74 Costelle PHOS of Antoer () Btihaj GROSS Kastrati Julzian Manon Kchannen Christolaha Ciross Gabriela Volet Emmanuel Sandrine Comminges Wall ! Marile Pitter 料社 The Birker W. P. M. Alba ternandez mullaume WETGI Miguel ternandos BABAKK PANTA Pernardue Pejavic Mi Guillanie yn Balmat yesten Famille Luces Tempertas Island Julia Execute (B. John Barca Hadrick T. C. C. TERMIBILIH B. S. Wele Wellinghe Flodie Diussus The state of the s A Loos Justine Brodard

Ginland West To Sanarida Sanarida Sophin I Lagar Sebastian enfants cour une place de jeux) Sophia louis Jales Signon My Hothias Advantage of Corety E MILENX Consel Wathildo 1 24 Solenta Solenta Panilo Zinda Benji